



Communiqué de presse

Toulouse, le 15 septembre 2015

Cycle de matinées-débats : second petit-déjeuner Climat

COP 21 : Climat et économies d'énergie – observation et atténuation des effets du climat

Des enjeux globaux aux solutions locales

Mardi 22 septembre 2015

De 9h à 11h, Hôtel de Région Midi-Pyrénées

Décryptages et modes d'action à l'échelle régionale

Mettre l'accent sur les clés de compréhension des enjeux climatiques planétaires, pour répondre aux ambitions du rendez-vous mondial COP21 prévu en décembre, tout en accueillant les témoignages d'acteurs de Midi-Pyrénées engagés, c'est ce que propose la Région Midi-Pyrénées à travers son cycle de petits déjeuners.

Climat et économies d'énergie : une seconde thématique pour s'inscrire dans la COP 21

Ce second petit-déjeuner propose une matinée sur le thème : « Climat et économies d'énergie – observation et atténuation des effets du climat, des enjeux globaux aux solutions locales » autour du programme suivant :

Mot d'accueil par Françoise DEDIEU-CASTIES, vice-présidente en charge du développement durable - Région Midi-Pyrénées.

La COP 21, qu'es aco ? Les enjeux de l'observation autour du climat et les apports du spatial en matière de changement climatique par Alain PODAIRE, responsable du programme européen de surveillance de la Terre (Global Monitoring for Environment and Security, GMES) - CNES

Les émissions de Gaz à effet de serre en Midi-Pyrénées par Bénédicte RIEY, animatrice - OREMIP

Quelles réponses locales aux enjeux planétaires ?

- Olivier COLLET, référent de la cellule Développement durable - Clinique Pasteur
- Gérald LEPAIN, directeur du Patrimoine - Habitat Toulouse (bailleur social)
- Alexandre CHEVILLON, chargé de mission énergie climat - Parc naturel régional des Grands Causses

En contribution au débat :

- Laure PODDEVIN, directrice régionale région sud-ouest - Eco emballages

Les enjeux de la conférence internationale sur le Climat – Paris 2015

La France va présider la vingt-et-unième Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21/CMP21), en décembre 2015 à Paris.

Cette conférence mondiale doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays. L'accord devra être universel et durable. Il devra donner les signaux économiques et politiques, pour que le modèle de développement économique s'engage sur une nouvelle trajectoire, menant à la neutralité carbone avant la fin du siècle ainsi qu'au respect de l'objectif des 2°C, c'est-à-dire le maintien du réchauffement global des températures sous la barre des +2°C. (Source : Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie).



L'action de la Région contre le changement climatique

Engagée dans la lutte contre le changement climatique et dans l'adaptation, au travers notamment de son plan Midi-Pyrénées Energies, la Région entend à son niveau contribuer à la réussite de la conférence de Paris.

Ainsi, en 2015, les petits déjeuners de la Région Midi-Pyrénées sont dédiés à la COP 21 avec un cycle de 4 matinées-débats, de juin à novembre, pour donner les clés de compréhension des enjeux climatiques planétaires et des négociations internationales, et pour mettre en avant les acteurs de Midi-Pyrénées déjà engagés dans des solutions locales.

Infos pratiques

> Accès gratuit sur [inscription préalable obligatoire](#)

> En savoir + : <http://www.petitsdejeuners.arpe-mip.com>

Les autres rendez-vous vers la COP21

- Climat et milieux naturels* : 13 octobre
- Climat et énergies renouvelables : 24 novembre

Ce cycle de petits déjeuners est organisé par la Région Midi-Pyrénées avec le soutien technique de la SPL ARPE Midi-Pyrénées.

**En partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne*

Contacts presse :

Région Midi-Pyrénées : Laurianne Périé – 05 61 33 53 39 – laurianne.perie@cr-mip.fr

ARPE Midi-Pyrénées : Nathalie Raynal – 06 84 76 15 38 – raynal.n@arpe-mip.com